

REGLEMENT DES CONCOURS

Les dates des 5 manches accessibles sur le site de la SGP et sont publiées régulièrement dans le magazine

Généralités

- Les concours internes doivent avoir l'objectif de stimuler les membres à présenter leurs plus belles photos.
- Les concours doivent être ludiques et sans trop de contraintes.
- Les membres doivent pouvoir participer au nombre de manches qu'ils désirent.
- Les concours doivent permettre la présentation de photos innovantes, différentes de celles des concours formatés.

Conditions de participation

- Tout membre de la SGP peut participer à chacun des 4 concours internes à la SGP.
- Les images originales, de préférence récentes, doivent présenter le travail personnel des participants.
- Les élèves du cours de base SGP sont considérés comme membres durant l'année du cours et sont donc autorisés à participer à ces concours.

Attention : les images refaites, presque à l'identique, d'images déjà jugées ne sont pas des œuvres originales.

En participant aux concours de la Société Genevoise de Photographie, le concurrent accepte que ses photos soient utilisées, après la proclamation des résultats, pour la promotion de la SGP sur internet et les réseaux sociaux. Il accepte également que les œuvres puissent être sauvegardées gratuitement dans la banque d'image de la société et utilisées à titre gracieux, en relation avec la promotion de la société et de ses activités, sur des supports électroniques (sites internet, courriels, réseaux sociaux, etc.) ou physique (livres, cartes de vœux, magazines, etc.).

Dans tous les cas d'utilisation d'une œuvre, le nom de l'auteur sera associé à l'image de manière appropriée.

Hiérarchie des Concours

- L'ordre hiérarchique des concours est le suivant :
Concours internes SGP < Concours nationaux (exemples : Photo Suisse, Münsingen)
< Concours internationaux
- Par principe, les images acceptées à un concours d'un niveau supérieur à ceux de la SGP ne peuvent plus participer aux concours internes.
- Les « Faites Voir » organisés à la SGP (Ateliers, Rallye ou autres) n'étant pas des concours, les membres de la SGP sont libres de présenter une image déjà vue dans ce cadre-là à un concours annuel.

Manches des Concours

- Dans le but de promouvoir la photographie, la Société Genevoise de Photographie (SGP), en plus de soutenir les participants aux concours nationaux et internationaux, organise généralement 4 concours internes de photographies.
 - Etape 1 : Catégorie Open uniquement
 - Etape 2 : Le concours images numériques projetées Couleur et Noir & Blanc. Les photos couleurs et N&B seront présentées et classées selon leur catégorie respective (pour la catégorie Top uniquement)
 - Etape 2 : Le concours images agrandissement Couleur et Noir & Blanc (pour la catégorie Top uniquement)
 - Etape 4 : Le concours série narrative et thématique (uniquement agrandissement) Couleur et Noir & Blanc (pour la catégorie Top uniquement)
 - Etape 4 : Le concours images numériques projetées à thème imposé, individuel et/ou par équipes (pour la catégorie Top uniquement)

Catégories

Les participants sont répartis dans deux catégories :

- Catégorie Open, qui regroupe les membres désirant s'initier aux concours ou les membres désirant encore progresser avant de se confronter à des photographes plus expérimentés. Le jugement pour les photos de cette catégorie se doit d'être pédagogique et formateur. Les membres de cette catégorie ne participeront pas au classement annuel, ni aux Challenges. La catégorie Open a sa propre et unique manche, la première du calendrier.
- Catégorie Top, qui regroupe les membres désirant concourir d'une manière plus classique. Le jugement pour les photos de cette catégorie devra être, comme avant, commentés et justifiés par les membres du jury (voir paragraphe sur le jugement des concours). La catégorie Top est concernée par les 4 dernières manches.

Préparation et transmission des images de chaque catégorie

- Pour préserver l'anonymat des participants, chaque concurrent accompagne ses images d'une enveloppe officielle SGP, disponible au format PDF sur le site www.sgp-geneve.ch à la rubrique Concours > Concours internes.

A l'intérieur : nom et prénom et un No de code à 5 chiffres, unique, choisi par le concurrent.

A l'extérieur : le même No. de code à 5 chiffres, le nom du concours, la catégorie d'image (images numériques projetées ou agrandissement ou portfolios), la liste des titres des images et leur thème respectif.

Pas de copyright ou de nom visible sur les images.

Images numériques projetées :

- Chaque participant peut présenter jusqu'à 2 images (couleur et N&B confondu)
- Format du fichier : JPEG
- Grandeur maximum du fichier : 5 MB
- Dimension de l'image : 1400 pixels pour le côté le plus long.
- Pour préserver l'anonymat des concurrents, le nom de chaque fichier numérique doit comporter uniquement le No de code à 5 chiffres du participant, le titre de l'image et son thème. Exemple : **12345_libellules_nature.jpeg**
- Transmission : par mail à : concours@sgp-geneve.ch. Dans le corps du Mail doivent encore figurer, le No de code à 5 chiffres, le nom du concours, le titre de la photo et la catégorie d'image. Exemple : **12345_libellules_nature.jpeg**
- Ce mail avec son contenu doit être envoyé à la SGP à la date fixée par les Magazines de l'année et par ce règlement.

Agrandissements

- Format : libre, avec ou sans passe-partout, épaisseur libre, taille maximum du plus grand côté : 45 cm
- Au dos de chaque agrandissement doivent figurer le No de code à 5 chiffres du participant, le titre et le thème de l'image dans le sens de la lecture. Exemple : **1234_libellules_Nature.jpeg**
- Les agrandissements seront accompagnés d'un CD ou d'une clef USB, comportant les fichiers numériques des images en JPEG de meilleure qualité possible (300 dpi), 1400 pixels pour le côté le plus long.
- Chaque participant peut présenter jusqu'à 2 agrandissements (couleur et N&B confondu)
- Les agrandissement et l'enveloppe officielle, comportant le support numérique choisi et l'indication de l'identité du concurrent, doivent être déposés à la SGP à la date fixée par les Magazines de l'année et par ce règlement.

Séries (statique, progressive ou narrative)

- Chaque participant peut présenter jusqu'à 2 séries composés de 5 à 7 images (par ex : une statique et une narrative **ou** 2 narratives)
- Présentation des images : voir sous « agrandissements »
- Un titre unique sera donné à l'ensemble des images de la série.
- Au dos de chaque image doivent figurer le No de code à 5 chiffres de son auteur/e et le titre global de la série. La mention du thème n'est pas nécessaire, les séries n'étant pas jugées sur cette base-là.
- Le concurrent qui souhaite que sa série soit examinée dans un ordre précis peut l'indiquer en ajoutant un chiffre après le titre pour définir l'ordre de lecture de la série. Par ex : **12345_Bretagne1/12345_Bretagne2** / etc.

- Ou bien, il peut ajouter un croquis pour préciser la disposition des images, tant pour le jugement que pour la présentation des tirages sur les cimaises lors de la séance des résultats. Dans ce cas, son schéma ne doit pas figurer sur le CD ou la clé USB, car les juges n'y ont pas accès. Il faut qu'il accompagne les tirages sur une feuille à part ou soit dessiné au dos de la 1^{ère} image.
 - Les séries et l'enveloppe officielle, comportant le support numérique choisi et l'indication de l'identité du concurrent, doivent être disposés à la SGP à la date fixée par les Magazines de 2022 et par le règlement.
- Remarques :
- Le non-respect des conditions énoncées ci-dessus (CD, dimensions, etc.) provoque la mise hors concours des images.
 - La SGP se réservant le droit d'utiliser les images pour la promotion des concours dans son magazine et sur son site internet, ceux qui souhaitent présenter ensuite leurs images à un concours de niveau supérieur, peuvent ajouter la mention « PAS INTERNET » au nom des fichiers. Le règlement de Photo Suisse, par exemple, précise que les images participant à son concours annuel de doivent pas avoir été diffusées au préalable. Exemple :
12345_Libellule_Nature_PAS INTERNET.jpeg

Définition d'une image N&B

Une œuvre noir-blanc allant du gris très foncé (noir) au gris très clair (blanc) est une œuvre monochrome aux différentes nuances de gris.

Une œuvre noir-blanc virée intégralement dans une seule couleur restera une œuvre monochrome pouvant figurer dans la catégorie noir-blanc ; une telle œuvre peut être reproduite en noir et blanc dans un catalogue.

Attention ! Une œuvre noir-blanc, modifiée par un virage partiel ou l'ajout d'une couleur, devient une œuvre couleur (polychrome) susceptible d'être présentée au Concours couleur ; une telle œuvre nécessite la reproduction en couleur dans un catalogue.

Définition d'une série

Une série est un ensemble de 5 à 7 images qui doit constituer une illustration créative d'un sujet précis. Chaque image participe à la cohérence de l'ensemble, tout en apportant un plus significatif. L'uniformité du thème est un critère majeur dans l'établissement de la note finale. On distingue 3 types de séries.

- A) La série à thème « statique » (par exemple, une couleur qui revient sur chaque image, un objet, des portraits, etc)
- B) La série à thème « progressif » : le même sujet évolue d'image en image (par exemple, pour un objet : du plus global au plus précis, pour un paysage : du plus vaste jusqu'au détail, etc.)
- C) La série à thème « narratif » : une scène animée se déroule d'image en image (temporalité de la scène), On peut considérer que le reportage en fait partie.

Pour la série A : c'est l'homogénéité qui est la valeur dominante : format, sujet, traitement, couleur ou Noir&Blanc, etc.)

Pour les séries B et C : homogénéité + cohérence dans le fil conducteur et la temporalité

Les Thèmes

La définition de thème pour les concours a le but de simplifier le travail des juges et de permettre un meilleur jugement des photographies soumises.

A l'exception des portfolios, les concurrents doivent indiquer pour chacune de leurs images un seul thème. Si une photo n'a pas de thème, elle est exclue du concours. Lors du jugement, les juges peuvent modifier le thème s'ils le trouvent inapproprié.

Il n'est pas autorisé de faire concourir une image dans plusieurs catégories ou thèmes.

Paysage (montagne, mers, villes, paysages industriels, etc.)

Saturé d'image de paysage, note œil s'ennuie devant la plupart des photographies qui reproduisent des vues « esthétisantes » donnant l'impression de « déjà-vu », comme si l'on connaissait avant même de le découvrir. Ce type d'images déçoit l'attente du photographe averti. Pourtant l'œil insatiable ne cesse de désirer des photos de paysages comme s'il était en quête de l'image qui lui redonne l'envie de voir, celle qui surprend, qui va au-delà de ses attentes.

Portrait

Par portrait, on entend une image qui présente un individu ou un animal, de telle sorte qu'on puisse en distinguer les traits, capter son regard et/ou saisir une expression qui révèle sa personnalité. En revanche, l'image d'une personne dans l'exercice de son métier, dont on ne distinguerait pas vraiment le visage, risque bien d'être reclassée dans le thème « reportages ».

Aller plus loin, au plus profond... Creuser, fouiller l'âme, débusquer les fantômes, réveiller les tumultes, les bonheurs surannés, les malheurs oubliés, les amours perdus, surprendre les envies, les peurs, deviner les désirs, sentir le souffre âpre, happer les odeurs désuètes, se balancer dans la cage et entendre les cris et les éclats de rires, c'est bien de cela dont il s'agit quand on fait un portrait de l'autre : l'inscrire à tout jamais tel qu'on le voit et non pas comme il voudrait être vu.

Charme et beauté

Dès l'invention de la photographie, le nu est apparu comme le fruit défendu ; tantôt romantique et pudique, tantôt érotique ou polisson, il n'a cessé de hanter la chambre noire du photographe.

Déshabiller un corps, en photographie, c'est le revêtir d'un habit de lumière. Le nu est comme un rêve éveillé que la photographie permet de partager avec le plus grand nombre.

Nature (faune, insecte, flore, macro, etc.)

Dans un monde de plus en plus virtuel, la photographie de nature montre la richesse, la diversité, l'incroyable vitalité de la faune et de la flore, mais aussi sa fragilité. La vraie richesse de la nature est dans le détail.

Graphisme et Architecture

Plaisir de la forme qui s'enroule, se déroule, charme et envoûte. Hymne à la beauté des lignes, au choc des couleurs et à l'entrelacement des perspectives. Nous voici dans le royaume de l'esthétique et du graphisme où vous réglez en maîtres. Vous jouez avec la couleur, mais vous n'abandonnez jamais le noir et blanc. La forme l'emporte pour notre plus grand émoi. C'est la section des artistes et tout vous est permis si vous parvenez à capter notre regard avec vos mises en scène ultra sophistiquées ou totalement épurées !

Reportage (Sport, Street Life, etc.)

Comme la photographie de sport ou le photojournalisme documentaire, la photographie de rue consiste à capturer la réalité de notre environnement – des instants éphémères qui peuvent disparaître en une fraction de seconde. Contrairement à de nombreuses autres formes de photographie, on ne peut pas préparer l'instant, ni photographier la même scène plusieurs fois à la recherche de la perfection. On n'a tout simplement pas le temps. On peut anticiper et prévoir, mais fondamentalement, la photographie de rue repose sur l'observation, le timing et la précision. Maîtrisez ces éléments et vous serez agréablement surpris des résultats.

Création numérique

On distinguera la création numérique du travail de retouche ordinaire qui vise à améliorer une photo sans changer le sens global de l'image. Une retouche ordinaire modifie le cadrage, l'exposition, la tonalité, supprime un détail gênant, etc. En revanche, lorsqu'on prélève un élément d'une image pour l'ajouter à une autre, lorsqu'on remplace un ciel uniformément bleu par un ciel tourmenté, par exemple, on est dans la création numérique. La surimpression, ou superposition d'images, obtenue à la prise de vue ou en post-traitement, entre également dans la création numérique.

Pénétrez dans le royaume de la création numérique, dans l'antre des sorciers de l'image, dans l'univers du virtuel et de sa palette graphique. Naturellement, il faut prendre des risques, mais si vous souhaitez être créatifs, vous devrez tout risquer.

Photo abstraite (nouveau thème)

Une image abstraite se définit par l'absence d'un sujet évident comme il l'est dans une image figurative. Elle est une transformation du réel et laisse place à l'imagination et la sensibilité du créateur comme à celles de l'observateur.

La photographie abstraite n'est pas une création sans règle mais bien une image construite : composition des formes, couleur, lumière sont d'autant plus prégnantes qu'aucun sujet ni signification prédéfinis n'accrochent immédiatement le regard.

Nature morte, objet/s (table top)

Une **nature morte** est un genre artistique, principalement pictural, qui représente des éléments inanimés (aliments, gibiers, fruits, fleurs, objets divers...) organisés d'une certaine manière dans le cadre défini par l'artiste, souvent dans une intention symbolique.

Charles Sterling, spécialiste de la nature morte, en propose la définition suivante : « Une authentique nature morte naît le jour où un peintre prend la décision fondamentale de choisir comme sujet et d'organiser en une entité plastique un groupe d'objets. Qu'en fonction du temps et du milieu où il travaille, il les charge de toutes sortes d'allusions

spirituelles, ne change rien à son profond dessein d'artiste : celui de nous imposer son émotion poétique devant la beauté qu'il a entrevue dans ces objets et leur assemblage.

Jugements

Les photos sont jugées de manière anonyme. En situation de crise sanitaire, toutes les images des différents concours seront jugées par 1 photographes professionnels et 2 à 3 membres de la SGP, choisis parmi des personnes qui ne participent pas au concours. Les organisateurs des concours peuvent présenter des images aux concours, mais n'interviennent pas dans le jugement.

Chaque juge dispose de **10 points** : La répartition des points se fait selon **une liste de critères pondérés en fonction du thème**. Les 9 premiers points sont donnés en fonction des critères pondérés, il dispose encore d'un 10^{ème} point attribué ou pas sur un coup de cœur. Une moyenne est établie.

Les photos se voient donc attribuer entre 1 et 10 points en fonction de leurs qualités. Plus la note est enlevée, meilleure est la photo.

Le nombre de points obtenus + l'éventuel coup de cœur déterminera si la photo est classée dans une des 3 catégories suivantes :

- Non sélectionnée (3 points et moins)
- Sélectionnée (3 à 6 points)
- Primée (6 à 10 points)

Le Juge professionnel sera présent le soir de la présentation.

La présentation commencera avec la projection des meilleures photos et le juge professionnel expliquera pourquoi ce sont les meilleures photos. Puis, les photos de chaque thème seront présentées dans l'ordre des catégories (primée, non primée, etc.) puis par points obtenus.

Le coup de cœur du public sera attribué le soir même par un groupe de 4 membres choisis au hasard dans la salle. Chaque membre de ce groupe disposera d'un coup de cœur par thème, qu'il distribuera ou non (valeur du coup de cœur : 2 points). Une photo classée dans les non sélectionnées ou dans les sélectionnées qui obtiendra 2 coups de cœur du public sera automatiquement « upgradée » dans la catégorie supérieure.

Les photos de la catégorie Open seront présentées avec des commentaires constructifs et encourageants mais sans points. Les photos seront par contre placées dans une des 3 catégories (primée, sélectionnée, non sélectionnée). Les juges essaieront d'expliquer ce qui devrait être amélioré dans la photo afin de progresser.

Une liste des commentaires des juges pourrait être remise au membre.

Prix

Ne concerne que les photographes de la catégorie Top

Conditions d'obtention d'un prix

Pour qu'une photo (ou une série) soit primée, elle doit :

- Avoir été soumise au concours SGP dans sa catégorie
- Avoir figuré sur le podium
- Avoir obtenu au minimum 8 points

Les prix suivants sont décernés : - aux 1er, 2e et 3e du classement des meilleures photos de chaque thème pour chacune de ces catégories :

- Images numériques Couleur (tous thèmes confondus)
- Agrandissements Couleur (tous thèmes confondus)
- Images numériques N&B (tous thèmes confondus)
- Agrandissements N&B (tous thèmes confondus)
- aux 1er, 2e et 3e du classement des « Séries couleur » (sans distinction de thème et de catégories de série)
- aux 1er, 2e et 3e du classement des « Séries N&B » (sans distinction de thème et de catégories de série)

Autres prix et challenges :

- Au meilleur photographe Couleur (par addition des points obtenus sur tous les concours de l'année)
- Au meilleur photographe N&B (idem)
- Challenge Ernest Rouiller à la meilleure image projetée en couleur
- Challenge Alfred Guignard au meilleur agrandissement en couleur, thème nature
- Challenge Henri Bondallaz au meilleur agrandissement monochrome
- Challenge Luc Buscarlet à la meilleure image projetée monochrome